

Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur

Aérodrome de Nancy – Malzéville - **54130 SAINT-MAX**

☎ 06 78 43 11 93 - chambleyvoltige@free.fr - <http://chambleyvoltige.free.fr/>

Championnat de France DE VOLTIGE PLANEUR 2008

Cette compétition organisée sous l'égide de la FFVV par le Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur se déroulera sur **l'aérodrome de Chambley**,

du : **mercredi 9 juillet 2008 au lundi 14 juillet 2008.**

Elle est ouverte à tous les pilotes voltigeurs de la catégorie "**internationale**".

REGLEMENT

I INSCRIPTIONS ET DROIT D'ENTREE

Les inscriptions seront reçues au secrétariat du **Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur jusqu'au 9 juillet 2008. Passé ce délai les droits d'inscription seront majorés de 20%.**

Les droits d'inscription sont fixés à **80 €** (quatre vingt euros) pour les plus de 25 ans et **60 €** (soixante euros) pour les moins de 25 ans.

Les remorqués (1250 m QFE) seront facturés au tarif de **55 €**.

II HEBERGEMENT ET RESTAURATION

Vous trouverez ci-joint une liste des hôtels restaurants de la région. Les repas du midi pourront être pris en commun sur l'aérodrome.

Prière de s'inscrire pour les repas lors de l'enregistrement.

III BRIEFING

Le briefing d'ouverture aura lieu le mercredi 9 juillet 2008 à 19 heures précises, en présence des juges. La présence de tous les concurrents est indispensable. Ce briefing portera sur les conditions de vol, les épreuves, la sécurité, le règlement. *Toute consigne particulière qui y sera donnée sera considérée comme partie intégrante du règlement.*

A l'issue du briefing, nous procéderons au tirage au sort de l'ordre de passage des concurrents pour les trois premiers programmes.

IV VOL DE FAMILIARISATION

Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur

Aérodrome de Nancy – Malzéville - **54130 SAINT-MAX**

☎ 06 78 43 11 93 - chambleyvoltige@free.fr - <http://chambleyvoltige.free.fr/>

Chaque concurrent sera autorisé à effectuer un vol de familiarisation au-dessus du cadre (largage à 1250 QFE). Ce vol sera soumis aux mêmes règles de sécurité que les vols de compétition. Au terme du vol d'entraînement, l'atterrissage devra être immédiat.

V DEROULEMENT DE LA COMPETITION

La compétition est ouverte aux planeurs de voltige biplaces et monoplaces (FOX, SWIFT & SZD 59A).

Chaque concurrent devra, lors de son enregistrement à l'arrivée, présenter aux organisateurs les titres aéronautiques l'autorisant à participer, ainsi que les documents administratifs en cours de validité du planeur et du parachute qu'il utilisera.

La compétition débutera dès la fin des vols de familiarisation sous réserve de dispositions différentes qui pourraient être prises lors du briefing en fonction des circonstances (météo...).

VI PROGRAMME IMPOSE CONNU (EPREUVE 1)

Le programme CONNU est diffusé par la commission voltige de la FFVV
voir le site : <http://voltigeplaneur.free.fr/Programmes/Connu%20inter%202008.pdf>

VII PROGRAMME LIBRE (EPREUVE 3)

Se reporter sur <http://www.arestisystem.com/english/catalogue/glider.htm>
Valeur maximum de la somme des coefficients = 230

VIII PROGRAMMES IMPOSES INCONNUS (EPREUVES 2, 4, 5, 6)

Les 4 programmes seront composés à partir de 28 figures choisies par les concurrents (selon règlement CIVA adapté à 28 figures) et éventuellement de figures de liaison choisies par le Chef Juge. Valeurs de la somme des coefficients comprise entre : $185 < K < 200$
Ils seront communiqués aux concurrents 12 heures avant l'épreuve concernée.

IX LIMITE D'ALTITUDE

Les vols devront s'effectuer entre 1200 m et 200 m QFE.

L'emploi du système HHMD pourra être imposé.

Une pénalisation de 70 points sera infligée pour toute figure exécutée totalement ou partiellement entre 200 et 100 m/sol.

Toute figure exécutée en dessous de 100 m/sol entraînera la disqualification de l'épreuve.

X CADRE

Il sera constitué par une zone clairement définie de 1000 m/1000m.

Il n'y aura pas de juges de cadre.

Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur

Aérodrome de Nancy – Malzéville - **54130 SAINT-MAX**

☎ 06 78 43 11 93 - chambleyvoltige@free.fr - <http://chambleyvoltige.free.fr/>

XI ACCELEROMETRE

Chaque planeur devra être équipé d'un accéléromètre plombé, que le Directeur de la compétition pourra faire calibrer au début de la compétition.

Les limitations sont celles répertoriées dans les manuels de vol des planeurs utilisés.

Toute atteinte des facteurs de charge limite autorisés entraînera la disqualification du pilote.

	<i>Pénalité</i>	<i>Disqualification</i>
<i>Swift S 1</i>	+ 8.0 / - 6.0	+ 10.0 / - 7.5
<i>FOX Solo</i>	+ 7.0 / - 5.0	+ 9.0 / - 6.0
<i>FOX Biplace</i>	+ 6.0 / - 4.0	+7.0 / - 5.0
<i>SZD 59 A</i>	+ 6.0 / - 4.0	+7.0 / - 5.0

XII CONDITIONS METEO

Les vols ne se dérouleront que dans les conditions minimales suivantes :

- pas de nuages ni de précipitations dans le box,
- visibilité minimale 5 km,
- vent maxi à 700 m : 10 m/s (20 noeuds), et déviation maximale par rapport à l'axe suivant diagramme CIVA
- pas de fortes turbulences dans le box (\pm . 2g à 200 km/h).

XIII APPAREILS RADIO

Les planeurs devront être équipés d'une radio VHF réglée sur la fréquence de sécurité 130,20. Toute transmission au pilote, pendant les épreuves officielles, d'informations, qui n'émaneraient pas des officiels, entraînerait sa disqualification.

Tout concurrent participant à la compétition s'engage à respecter in-extenso le présent règlement et les compléments apportés par la commission voltige de la FFVV ainsi que les consignes qui seront apportées lors des briefings.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu le lundi 14 juillet 2008 à 11 heure.

Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur

Aérodrome de Nancy – Malzéville - **54130 SAINT-MAX**

☎ 06 78 43 11 93 - chambleyvoltige@free.fr - <http://chambleyvoltige.free.fr/>

DIAGRAMME PROGRAMME CONNU 2008

Catégorie Internationale

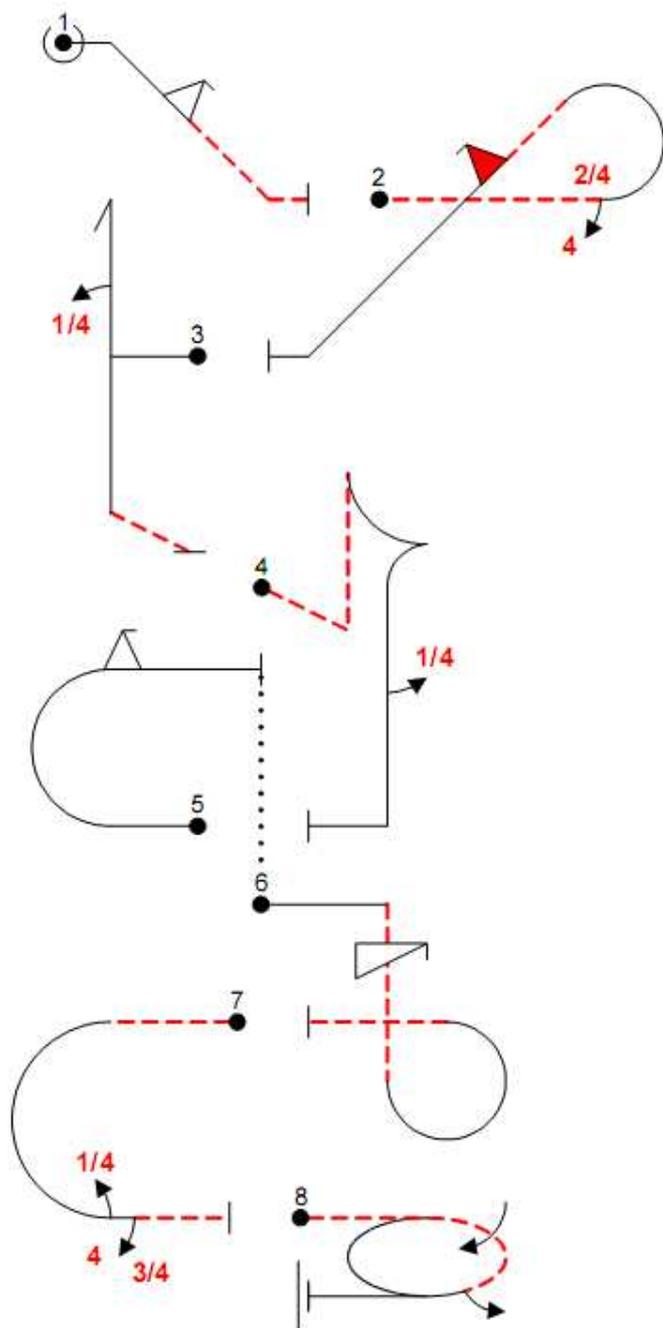
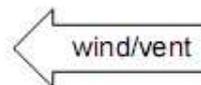


Fig 1	1.3.3 9.9.4.2	8 12	20
Fig 2	8.4B.2 9.4.3.2 9.10.4.2	11 8 15	34
Fig 3	5.1.3 9.1.1.1	18 9	27
Fig 4	6.1.4 9.1.5.1	17 3	20
Fig 5	7.2.1 9.9.3.2	6 12	18
Fig 6	8.34.3 9.11.1.4	13 5	18
Fig 7	7.2.4 9.1.3.1 9.4.3.3	7 3 12	22
Fig 8	2.19.2	28	28
Total K = 187			

Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur

Aérodrome de Nancy – Malzéville - **54130 SAINT-MAX**

☎ 06 78 43 11 93 - chambleyvoltige@free.fr - <http://chambleyvoltige.free.fr/>

NOM :

A **Pilote N°**

Championnat de France 2008

PROGRAMME LIBRE

N°	Symbole	N° catalogue	K	Note	Points	OBSERVATIONS
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
	CADRE		20			
	HARMONIE		30			
	TOTAL					
	PENALITES					
	TOTAL GENERAL					

Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur

Aérodrome de Nancy – Malzéville - **54130 SAINT-MAX**

☎ 06 78 43 11 93 - chambleyvoltige@free.fr - <http://chambleyvoltige.free.fr/>

NOM :

B **Pilote N°**

Championnat de France 2008

PROGRAMME LIBRE



Direction du vent

Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur

Aérodrome de Nancy – Malzéville - **54130 SAINT-MAX**

☎ 06 78 43 11 93 - chambleyvoltige@free.fr - <http://chambleyvoltige.free.fr/>

NOM :

C **Pilote N°**

Championnat de France 2008

PROGRAMME LIBRE



Direction du vent

Centre Européen de Vol à voile et Voltige Planeur

Aérodrome de Nancy – Malzéville - **54130 SAINT-MAX**

☎ 06 78 43 11 93 - chambleyvoltige@free.fr - <http://chambleyvoltige.free.fr/>